

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN-20-A	0502
Corps : IASS AAE CDP	Niveau 6/7
Cotation Groupe RIFSEEP : 3	
Intitulé du poste	
Chargé (e) de mission santé - Offre ambulatoire	
Intitulé de l'emploi	
Chargé (e) de mission santé et/ou animation territoriale	

Création		Remplacement	X
----------	--	--------------	---

Structure	Siège
Direction de rattachement	Direction de la Stratégie Régionale en Santé
Direction adjointe	Direction adjointe de l'offre ambulatoire

Contexte
<p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins et à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p>La Direction de la Stratégie Régionale en Santé (DSRS) regroupe les activités suivantes : démocratie en santé, suivi du Plan Régional de Santé (PRS), coordination du suivi des plans de l'ARS, CPOM ARS/Etat, Contrats Locaux de Santé (CLS), qualité, inspection contrôle, observation et évaluation, organisation territoriale de l'offre ambulatoire.</p> <p>Elle est structurée en 2 directions adjointes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction adjointe démocratie en santé et qualité - Direction adjointe offre ambulatoire <p>La Direction adjointe de l'offre de soins ambulatoire est structurée en trois pôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démographie et de l'installation des professionnels de santé - Organisation des soins de proximité - Coordinations territoriales et des parcours de soins <p>Elle est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer et faciliter l'accès aux soins de proximité - faire évoluer les organisations territoriales des soins de proximité - déployer les dispositifs d'appui à la coordination polyvalents

- piloter la convergence des dispositifs d'intégration et d'appui à la coordination
- coordonner et mettre en œuvre le Plan d'Egal Accès aux soins
- développer les relations partenariales en lien avec les missions (URPS, Collectivités territoriales, Ordres, Préfectures, Universités et instituts de formation en santé...)
- contractualiser avec les acteurs de santé et gérer les budgets délégués sur le FIR

La Direction- adjointe contribue/participe à l'élaboration et au suivi du PRS, au CPOM Etat/ARS, à la définition des parcours de santé des patients dans le cadre des thématiques du PRS, aux éléments de cadrage des CLS et pilote celui des îles du Ponant.

Missions/Activités

Les missions et activités doivent permettre de renforcer la territorialisation de l'action de l'ARS au service des parcours de santé, en lien avec les délégations territoriales, par la conduite de projets régionaux et locaux, le développement des outils de coordination et de contractualisation.

Le (la) chargé (e) de mission est chargé (e) de :

- contribuer au développement de la coordination et de la coopération entre les acteurs de soins de proximité, premier et deuxième recours, les établissements de santé et médico-sociaux ;
- piloter les réflexions régionales sur des missions socles des Communautés Professionnelles des Territoires de Santé - CPTS, notamment l'organisation de l'accès aux soins et de leur continuité ;
- contribuer à la prise en compte de ces organisations dans les projets de CPTS ;
- participer à la convergence des dispositifs d'appui à la coordination et d'intégration en lien avec les directions qui pilotent des dispositifs spécifiques ;
- contribuer aux réflexions et actions de thématiques du PRS qui demandent de prendre en compte des problématiques de l'offre ambulatoire ;
- apporter des éléments de cadrage pour les Contrats Locaux de Santé - CLS sur le champ de ses missions et s'assurera de leur prise en compte ;
- co-piloter le CLS des îles du Ponant.

Le périmètre des missions peut évoluer en fonction de l'expérience et du profil du/de la candidat(e).

Interfaces professionnelles

En externe : Ministère, Assurance Maladie, Professionnels de santé, URPS, Collectivités territoriales, Ordres, ...

En interne : Les directions métiers

Conditions particulières

Relations partenariales très importantes

Déplacements à prévoir sur les territoires et à Paris et parfois en soirée sur la région (permis B requis).

Participation au dispositif d'astreinte (sur la base du volontariat)

Catégorie/Corps-Grade/Niveau

Le poste est ouvert aux :

- Inspecteurs (trices) de l'action sanitaire et sociale (IASS),
- Attaché(e)s,

- Contractuels(les) de droit public,
- Cadres de niveau 6 ou 7 selon profils.

	Compétences
Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeux et problématiques sur secteur ambulatoire - Identification des différents acteurs de santé - Cadre d'intervention des ARS - Connaissance de l'environnement institutionnel et de son organisation
Savoir –faire	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et conduire un projet - Définir et animer la stratégie de concertation et de communication associée aux projets pilotés - Réaliser une analyse / un diagnostic, une synthèse - Maîtriser les techniques de la négociation professionnelle - Initier et animer un réseau de partenaires
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir travailler en équipe - Avoir le sens de l'écoute et du dialogue - Savoir fédérer et mobiliser autour d'une action collective - Capacités de négociation - Capacité d'initiative et d'adaptation - Savoir se positionner

Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	24 mai 2019
Date prévisionnelle des entretiens de recrutement	Juin 2019